

# Positionnement projet dans le cadre du Plan Régional d'Appui à la Transmission d'Entreprise (PRATE)



**De 14 à 35 heures**

**Lieux : Périgueux- Bergerac-Bordeaux- Libourne- Langon- Mont de Marsan – St Paul les Dax – Agen – Marmande - Villeneuve – Pau – Bayonne – Oloron - Mauléon.**

**Dates de l'action : 01/05/2010 au 31/01/2011**

**Conditions d'accès :**

- Entrées et sorties permanentes sur prescription
- Adhésion, volontariat
- Avoir un projet de reprise d'entreprise

**Horaires**

**9h à 12h 30 - 13h30 à 17h**

**Déroulement : Organisation sur 4 modules avec élaboration d'un document dit de conclusion**

**Financement : Conseil Régional d'Aquitaine (PRFP)**

---

**ACTION CONDUITE PAR LE RESEAU DES CIBC D'AQUITAINE**

---

## LES OBJECTIFS

*Apprécier les capacités du bénéficiaire en fonction de son projet professionnel*

*Evaluer les ressources personnelles et les compétences en fonction du projet de reprise d'entreprise envisagé*

*Permettre au candidat repreneur de prendre conscience de ses atouts et de ses axes de progrès dans le cadre de son projet de reprise d'entreprise.*

*Extrait du Cahier des Clauses Techniques Particulières – CCTP – Mise en concurrence n°6 - PRFP 2010.*

*« Cette étape permet de faire le point sur les acquis du repreneur d'entreprise en fonction du projet visé. Elle définit les compétences à acquérir du repreneur pour consolider son projet »*

## LE PUBLIC

- Toute personne qui envisage de reprendre une entreprise quel que soit son statut : salarié, demandeur d'emploi, apprenti.
- Priorité donnée à la reprise de TPE employant moins de 10 personnes situées dans les territoires ruraux, les zones urbaines sensibles et les bassins en reconversion d'Aquitaine.

## LE CONTENU DES MODULES

1. Module 1 : Identifier ses ressources personnelles et professionnelles et les mettre en perspective avec son projet de reprise d'entreprise. Durée : 3 à 8 heures.
2. Module 2 : Repérer et évaluer ses compétences et ses acquis par rapport à son projet de reprise d'entreprise. Durée : 3 à 9,5 heures.
3. Module 3: Définir et organiser ses priorités professionnelles, élaborer une stratégie et un plan d'action. Durée: 2 à 8 heures.
4. Module 4 : Opérationnaliser son projet de reprise. Réaliser la synthèse et l'évaluation de l'action Envisager d'autres alternatives si nécessaire. Durée : 4,5 à 8 heures.

## LES PARTENARIATS

**Un comité de pilotage régional réunissant notamment :**

Le Conseil Régional d'Aquitaine, les représentants régionaux des réseaux : Pôle Emploi, CRCI, CRMA, AGEFOS PME, OPCALIA, FONGECIF, CAP EMPLOI, Mission Locale, CIBC...

## Contacts :

- La fiche de prescription est disponible en ligne sur le site du Conseil Régional d'Aquitaine : [www.aquitaine.fr](http://www.aquitaine.fr)

- Le CIBC 24 (mandataire du groupement des CIBC d'Aquitaine): 05 53 45 46 90

- Référent technique: Patrick GORNET  
[cibc24.direction@orange.fr](mailto:cibc24.direction@orange.fr)